

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 JANVIER 2015 TABLE DES MATIÈRES

1.	OUVERTURE1057
2.	ORDRE DU JOUR1057
2.1	2015 01 001 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1 er décembre 20141058
3.	PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT)1059
3.1	2015 01 002 Lecture, si demandée, et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1 ^{er} décembre 2014 et de la séance extraordinaire du 15 décembre 20141059
4.	SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 31059
4.1	Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire1059
5.	VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS1059
5.1	Présences et période de questions1059
6.	RAPPORTS1059
6.1	Rapport du maire1059
6.2	Rapport des comités1059
7.	ADMINISTRATION1060
7.1	2015 01 003 Autorisation pour signer l'entente entre la municipalité et le Comité d'après-funérailles1060
7.2	2015 01 004 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Hauts-Cantons1060
7.3	2015 01 005 Offre de service concernant la formation mise en route de la gestion de la paie et télétransmission de la paie de PG Solutions1060
7.4	2015 01 006 Renouvellement cotisation annuelle ADMQ 20151061
7.5	Déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux1061
7.6	2015 01 007 Soirée de financement Échec au crime, région de Sherbrooke1061
7.7	2015 01 008 Proposition ministérielle de regroupement des commissions scolaires – Appui à la Commission scolaire des Hauts-Cantons1061
7.8	2015 01 009 Acte d'annulation d'une servitude1062
8.	URBANISME1062
8.1	2015 01 010 Avis de motion concernant l'attribution de toponymes aux quatre croix de chemin1062
8.2	2015 01 011 Demande d'une prescription sylvicole à Aménagement forestier et agricole des sommets1063



9.	VOIRIE MUNICIPALE1063
9.1	Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de décembre 20141063
9.2	Avis de motion pour permettre la circulation des motoneiges et des véhicules tout
J. <u>2</u>	terrain sur certains chemins municipaux (projet du règlement)1063
10.	ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU1063
11.	SÉCURITÉ
12.	LOISIRS ET CULTURE1063
12.1	2015 01 012 Demande de commandite tournoi de Hockey le 30 et 31 janvier 2015
	1063
13.	CORRESPONDANCE1064
13.1	2015 01 013 Adoption de la correspondance1064
14.	TRÉSORERIE1064
14.1	2015 01 014 Adoption des comptes à payer au 12 janvier 20151064
14.2	2 Conciliation bancaire au 30 novembre 20141064
14.3	3 Liste des comptes à recevoir au 31 décembre 20141064
14. 4	Délégation au 31 décembre 20141064
14.5	Liste des déboursés au 31 décembre 20141064
15 .	VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS1064
15. 1	2015 01 015 Recommandation concernant l'achat de nouvelles génératrices1064
16.	2015 01 016 Levée de l'assemblée1065
	conseil municipal a procédé à la remise des chèques de 100\$ pour les parents de veau-nés, trois familles étaient présentent : Annick Dubé pour bébé Camille Bessette,

Le conseil municipal a procédé à la remise des chèques de 100\$ pour les parents de nouveau-nés, trois familles étaient présentent : Annick Dubé pour bébé Camille Bessette, Othmar Stirnimann et Catherine Boutin pour bébé Yasmine Stirnimann et Carl Viens-Lamontagne pour bébé Kevin Viens.

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 12 janvier 2015, à 19 h 30, présidée par le maire, monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau Monsieur Yvon Desrosiers Monsieur Jacques Ménard Monsieur Ronald Bergeron

Madame Nicole Pinsonneault Monsieur Gary Caldwell, arrivé à 19h55

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

- 1. Ouverture
- 2. Ordre du jour



2.1 2015 01 001 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1 er décembre 2014.

1. Ouverture

- 1.1 Prière
- 1.2 Mot de bienvenue du maire
- 1.3 Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 janvier 2015

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 Lecture, si demandée, et adoption du aux procès-verbaux de la dernière séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014 et de la séance extraordinaire du 15 décembre 2014

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et dépôt du suivi, s'il y a lieu, relativement aux procèsverbaux de la dernière séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014 et de la séance extraordinaire du 15 décembre 2014

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

6. Rapports

- 6.1 Rapport du maire
- 6.2 Rapport des comités

7. Administration

- 7.1 Autorisation pour signer l'entente entre la municipalité et le Comité d'après-funérailles (protocole)
- 7.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (lettre et plan)
- 7.3 Offre de service concernant la formation mise en route de la gestion de la paie et télétransmission de la paie
- 7.4 Renouvellement cotisation annuelle ADMQ 2015
- 7.5 Déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux
- 7.6 Soirée de financement Échec au crime, région de Sherbrooke
- 7.7 Proposition ministérielle de regroupement des commissions scolaires Appui à la Commission scolaire des Hauts-Cantons
- 7.8 Acte d'annulation d'une servitude

8. Urbanisme

- 8.1 Avis de motion concernant l'attribution de toponymes aux quatre croix de chemin (Projet de règlement)
- 8.2 Demande d'une prescription sylvicole à Aménagement forestier et agricole des sommets

9. Voirie

- 9.1 Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal au mois de décembre (Dépôt)
- 9.2 Avis de motion pour permettre la circulation des motoneiges et des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux (projet du règlement)

10. Environnement et hygiène du milieu

Rien à signaler

11. Sécurité

Rien à signaler

12. Loisirs et Culture

12.1 Demande de commandite tournoi de Hockey le 30 et 31 janvier 2015

13. Correspondance

Adoption de la correspondance

14. Trésorerie



- 14.1 Adoption des comptes à payer au 12 janvier 2015
- 14.2 Conciliation bancaire au 30 novembre 2014
- 14.3 Liste des comptes à recevoir au 31 décembre 2014
- 14.4 Délégation au 31 décembre 2014
- 14.5 Liste des déboursés au 31 décembre 2014
- 15. Divers

15.1 Génératrices

- 16. Varia et période de questions
- 17. Levée de la séance et heure

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE:

POUR: 5

CONTRE: 0

ADOPTÉE

- 3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)
- 3.1 2015 01 002 Lecture, si demandée, et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014 et de la séance extraordinaire du 15 décembre 2014

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014 et de la séance extraordinaire du 15 décembre 2014 sont adoptés tels que présentés.

VOTE:

POUR: 5

CONTRE: 0

ADOPTÉE

- 4. Suivi des affaires découlant du point 3
- 4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.

Le suivi de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014 est fait séance tenante.

- 5. Visite et période de questions
- 5.1 Présences et période de questions

Sont présents : Madame Lise Désorcy-Côté et Monsieur Christian Lanctôt.

6. Rapports

6.1 Rapport du maire

Monsieur le maire était présent à la dernière réunion du conseil de la MRC de Coaticook. Il fait un compte rendu de cette rencontre et indique que la gestion du C.L.D. est reprise par la MRC. Il fait également un compte rendu concernant l'installation d'une nouvelle ligne électrique d'Hydro-Québec vers le New-Hampshire.

6.2 Rapport des comités

Madame la conseillère Nicole Pinsonneault était présente à une rencontre à la MRC de Coaticook concernant la SAE 2015.



7. Administration

7.1 2015 01 003 Autorisation pour signer l'entente entre la municipalité et le Comité d'après-funérailles

CONS IDÉRANT la volonté politique de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton de confier au Comité d'après-funérailles de Sainte-Edwidge-de-Clifton la responsabilité d'organiser et d'offrir un service d'après-funérailles à la communauté ;

CONS IDÉRANT l'intention manifestée par les dirigeants municipaux et les administrateurs du Comité d'après-funérailles de collaborer à l'organisation et au bon déroulement du service offert à la communauté, aux utilisateurs des équipements et de libeller un protocole d'entente en ce sens;

CONSIDÉRANT la municipalité et le comité souhaitent une utilisation commune des équipements et infrastructures du Centre communautaire;

CONS IDÉRANT la municipalité est propriétaire des infrastructures et des équipements décrits dans l'annexe 1 qui fait partie intégrante de la présente entente ;

CONS IDÉRANT la municipalité soutient le comité dans l'organisation des activités et prête gratuitement les équipements nécessaires à la réalisation du service d'après-funérailles;

CONSIDÉRANT le comité agit à titre de maître d'œuvre du service, en planifiant et en organisant le service lorsque requis par la communauté.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ; APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron ; ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton autorise le comité d'Aprèsfunérailles à organiser le service pour la communauté et met à sa disposition le centre communautaire et les équipements;

QUE monsieur Bernard Marion, maire et monsieur Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer le protocole d'entente à intervenir au nom de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

7.2 2015 01 004 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Hauts-Cantons

CONSIDÉRANT que l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que la commission scolaire doit, à chaque année, consulter toutes municipalités ou communautés métropolitaines dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le sien concernant l'élaboration du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ; APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ; ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte, tel que présenté, le Plan triennal 2015-2018 de répartition et de destination des immeubles présenté par la Commission scolaire des Hauts-Cantons.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

7.3 2015 01 005 Offre de service concernant la formation mise en route de la gestion de la paie et télétransmission de la paie de PG Solutions

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ; APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;



ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise 2 séances de mise en route et formation web de 3.5 heures chacune sur les modules gestion de la paie et télétransmission de la paie au prix unitaire de 450 \$ chacune plus les taxes applicables.

D'autoriser la direction générale à signer l'offre de service et de transmettre copie de la résolution à PG Solutions Inc.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 13000 414.

7.4 2015 01 006 Renouvellement cotisation annuelle ADMQ 2015

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ; APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ; ET RÉSOLU majoritairement des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise monsieur Réjean Fauteux, directeur général – secrétairetrésorier à procéder au renouvellement de son adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2015 au coût de 693.90 \$, les taxes aux nettes.

VOTE: POUR: 5 CONTRE: 1 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 13000 310.

7.5 Déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux

Chacun des membres présents a complété le document exigé par la Loi des Élections et Référendums, selon les articles 357, 358 et 360.2.

7.6 2015 01 007 Soirée de financement Échec au crime, région de Sherbrooke

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ; APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ; ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE deux membres du conseil municipal seront présent à la soirée de financement Échec au crime, région de Sherbrooke, qui aura lieu le jeudi 26 mars 2015 à 18h00 au coût total de 85 \$ par personne.

D'autoriser le directeur général à faire le paiement à Échec au crime - Sherbrooke.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310.

7.7 2015 01 008 Proposition ministérielle de regroupement des commissions scolaires – Appui à la Commission scolaire des Hauts-Cantons

ATTENDU la proposition de regroupement des territoires des trois commissions scolaires francophones de l'Estrie déposée par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 20 novembre 2014:

ATTENDU que la proposition prévoit la création d'une seule commission scolaire francophone en Estrie pour le 1^{er} juillet 2016;

ATTENDU que cette proposition de fusion a été annoncée sans consultation des parties concernées;



ATTENDU que la proposition de fusion pour l'Estrie évoque de grandes préoccupations soit :

- l'étendue du territoire regroupé (10 195 km²);
- le nombre de MRC couvertes (7);
- le grand nombre d'élèves (plus de 36 000);
- le grand nombre d'établissements (plus de 120);
- la diversité des réalités des milieux regroupés (milieux ruraux et urbains);
- la difficulté de représentation des parents auprès des instances de consultation.

ATTENDU qu'il est important que le centre des décisions prises par les commissions scolaires, qui sont des gouvernements locaux autonomes, demeure près des citoyens;

ATTENDU qu'il est essentiel que les commissions scolaires puissent continuer d'exercer la partie de leur mission qui consiste à contribuer au développement socioéconomique de leur milieu;

ATTENDU que cette proposition de fusion ne doit pas se réaliser au détriment des milieux ruraux;

ATTENDU la demande d'appui, formulée par la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ; APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ; ET RÉSOLU majoritairement des conseillers présents :

- D'appuyer la contreproposition soumise par la Commission scolaire des Hauts-Cantons au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, contenant un nouveau scénario de réorganisation pour les commissions scolaires francophones de l'Estrie, prévoyant une fusion des commissions scolaires des Hauts-Cantons et des Sommets, de même que le maintien de l'organisation actuelle pour la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke;
- b) D'appuyer les démarches de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, ayant pour but de préserver la représentativité des milieux ruraux auprès du réseau scolaire.

VOTE: POUR: 4 CONTRE: 2 ADOPTÉE

7.8 2015 01 009 Acte d'annulation d'une servitude

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ; APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ; ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les membres du conseil municipal accepte l'annulation d'une servitude détenue par la municipalité découlant de l'acte publié à Coaticook sous le numéro 42023 laquelle servitude n'est plus nécessaire et n'ayant plus d'effet;

QUE ladite servitude avait été prise sur la propriété à Sainte-Edwidge-de-Clifton sur les lots 9B, partie du rang 8, 9J, partie du rang 9;

QUE le conseil mandate Me Luc Custeau à procéder à l'acte d'annulation; D'autoriser monsieur le maire Bernard Marion et monsieur le directeur général Réjean

Fauteux à signer tous les documents nécessaires dans ce dossier.

POUR: 6

8. Urbanisme

VOTE:

8.1 2015 01 010 Avis de motion concernant l'attribution de toponymes aux quatre croix de chemin

CONTRE: 0

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Nicole Pinsonneault à l'effet qu'à une séance ultérieure du conseil un règlement d'attribution de toponymes aux quatre croix de chemin sera présenté pour être adopté.



Une demande de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption est faite en même temps que le dépôt du présent avis de motion.

Le projet de règlement 361-15 est déposé à la séance du 12 janvier 2015.

8.2 2015 01 011 Demande d'une prescription sylvicole à Aménagement forestier et agricole des sommets

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ; APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ; ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil fait une demande de prescription sylvicole à l'Aménagement forestier et agricole des Sommets Inc. sur les lots 8B-P, 8C-P, 9A-P, du rang 9 afin de préparer une estimée du volume à récolter;

D'autoriser le directeur général à faire parvenir à l'Aménagement forestier et agricole des Sommets Inc. la présente résolution et à signer tous les documents nécessaires concernant la présente demande de prescription sylvicole.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

9. Voirie municipale

9.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de décembre 2014

Le directeur général dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal pour les périodes 23 novembre 2014 au 3 janvier 2015. Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

9.2 Avis de motion pour permettre la circulation des motoneiges et des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux (projet du règlement)

Suite à une discussion du conseil, la décision est reportée à la prochaine assemblée.

10. Environnement et hygiène du milieu

Rien à signaler.

11. Sécurité

Rien à signaler.

12. Loisirs et Culture

12.1 2015 01 012 Demande de commandite tournoi de Hockey le 30 et 31 janvier 2015

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron ; APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ; ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil accepte de commanditer une somme de 200 \$ pour le tournoi de hockey chapeauté par messieurs, Christian Lanctôt, Éric Borduas, Éric Côté et madame Ariane Marion dans le cadre des « Plaisirs d'hiver » qui se tiendra le 30 et 31 janvier 2015.

D'autoriser la direction général à faire le paiement au nom de l'Unité Notre-Dame-de-l'Unité, secteur Ste-Edwidge.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 447.



13. Correspondance

13.1 2015 01 013 Adoption de la correspondance

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers; APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau; ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la correspondance du mois de décembre 2014 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

- 14. Trésorerie
- 14.1 2015 01 014 Adoption des comptes à payer au 12 janvier 2015
- 14.2 Conciliation bancaire au 30 novembre 2014
- 14.3 Liste des comptes à recevoir au 31 décembre 2014
- 14.4 Délégation au 31 décembre 2014
- 14.5 Liste des déboursés au 31 décembre 2014

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers; APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell; ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer au 12 janvier 2015 pour un total de 14 536.99 \$,

QUE la liste des déboursés pour le mois de décembre est de 88 039.22 \$ ainsi que la liste des prélèvements de 29 267.35 \$;

QUE la présentation de la conciliation bancaire au 30 novembre 2014 soit acceptée telle que déposée ;

QUE le montant des comptes à recevoir est de 78 285.68 \$ au 31 décembre 2014 ;

QUE le volet trésorerie soit accepté tel que déposé par le directeur général et secrétairetrésorier.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés au montant de 131 843.56\$ au 12 janvier 2015.

15. Varia et période de questions

15.1 2015 01 015 Recommandation concernant l'achat de nouvelles génératrices

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ; APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ; ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal demande à Les Installations Électriques R Théberge Inc. l'évaluation des besoins de la municipalité concernant l'achat de deux génératrices, une pour desservir l'hôtel de ville et une pour desservir le centre communautaire et d'évaluer le branchement d'un telle équipement avec une génératrice au deux endroits.



QUE le conseil municipal suivra les recommandations du rapport fait par Les Installations Électriques R Théberge Inc. avant de faire l'acquisition des nouvelles génératrices.

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à procéder et de donner le mandat à Les Installations R Théberge Inc.

VOTE:

POUR: 6

CONTRE: 0

ADOPTÉE

16. 2015 01 016

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau; APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers; ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance ordinaire du 12 janvier 2015 soit levée, il est 22 h 00.

VOTE: POUR: 6

CONTRE: 0

ADOPTÉE

Bernard Marion, maire

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réjean Fauteux

Directeur général et secrétaire-trésorier